

# La Caserne

NUMERO SPECIAL . 1er NOVEMBRE 1974

LES SOLDATS AUX  
COTES DES POSTIERS  
EN GREVE

Solidarité totale  
avec les postiers  
en lutte

Le contingent  
ne brisera pas  
la greve

Sous l'uniforme  
nous restons

des travailleurs

La greve des postes dure aujourd'hui depuis 15 jours. Le mécontentement accumulé depuis plusieurs années a fait que les débrayages se sont étendus, en 4 jours à l'ensemble des services, centres de tri, bureaux postaux, etc, etc...

LES REVENDICATIONS DES POSTIERS, ils luttent pour l'augmentation des salaires, très en retard sur le coup de la vie. Les jeunes facteurs dans la région parisienne gagnent 1300F ! Ils revendiquent 200F d'augmentation pour tous ! Pas de salaire en dessous de 1700F ! Ils luttent pour la sécurité de l'emploi, qui passe par la titularisation des auxiliaires. Ils luttent contre la privatisation du service public des postes, que le gouvernement rêve de céder à des entreprises privées

LES POSTIERS SONT DETERMINES A VAINCRE la GRE. Les insultes du gouvernement n'impressionnent pas les grévistes. Ni non plus les menaces et les occupations par les CRS des centres occupés. Alors que les négociations sont entamées, les policiers n'entendent pas voir brader leurs revendications. 30 journées d'action depuis 71. n'avaient rien donné: c'est le moment de contraindre le pouvoir au recul !

LE SOUTIEN AUX POSTIERS EST NECESSAIRE POUR QU'ILS GAGNENT. Le gouvernement est conscient que s'il cède, il devra céder aussi devant les revendications de la Fonction Publique et du Secteur Nationalisé. C'est pourquoi il peut être tenté par l'épreuve de force:

- réquisition des postiers,
- occupation militaire des centres.
- discrédit jetté sur la greve par la radio et la télé.

SOLDAT !

Sous l'uniforme, nous restons des travailleurs. Aujourd'hui, à l'armée ds le milieu ou nous nous trouvons, il ns faut organiser la solidarité avec les luttes ouvrières. Aujourd'hui avec la lutte des postiers.

NON A L'INTERVENTION MILITAIRE !

Non à l'armée briseuse de grève !

Pas un soldat du contingent pour les centres de tri !

Les jeunes soldats ne feront pas les jeunes !

La désobéissance aux ordres est un devoir, si les gradés ordonnent d'aller casser la grève !

Si le contingent les remplace, nombre de postiers risquent de perdre leur emploi; que pèse contre cela le risque de quelques semaines de trou ! Il n'y a pas à hésiter. Il faut tout faire pour briser l'intervention militaire si elle est décidée.

A Saint Tropez, déjà, le contingent a refusé de remplacer les postiers.

NON A L'INTOXICATION !

Comme à l'habitude, les gradés tentent de nous dresser contre les grévistes.

Parceque nous ne recevons pas de courrier. Parceque la grève des cheminsots qui se prépare pourra limiter les départs en permission.

Il faut combattre cette intoxication auprès de tous les soldats.

Ces inconvénients passagers ne sont rien à coté des difficultés qu'éprouve un jeune à vivre dans la région parisienne avec le salaire aujourd'hui dérisoire de 1300 F. par mois.

- le SMIC pour les appelés !
- 1700 F. pour les postiers !

QUE FAIRE TOUT DE SUITE ?

Quelques idées .

Le Comité de soldats de la caserne peut faire une motion de soutien aux postiers et la porter aux grévistes en marquant la convergence entre les revendications des postiers et celles des appelés du contingent.

On peut parfois prendre contact avec les anciens postiers, sous l'uniforme qui dirigent l'agence postale de la caserne. Tous ne sont pas des militaires par vocation.

Le Comité de soldats doit envisager toute possibilité de se joindre en uniforme et sur ses propres revendications aux manifestations ouvrières de soutien aux postiers.

Et combattre, d'une manière permanente, systématique l'INTOXICATION.

Se préparer, préparer nos camarades à lutter contre une intervention éventuelle du contingent contre les postiers en lutte.



Soufflet, compte pas  
SUR NOUS POUR JOUER  
aux postiers!